



## **Conférence des Présidents de Marrakech Relevé de décision de la 3<sup>ème</sup> session : la vie du Réseau**

### **1- Discussion de la feuille de route 2010-2011 :**

Un représentant du Secrétariat permanent présente un projet de feuille de route 2010-2011.

Le projet propose de mettre en priorité en œuvre des actions axées autour des thèmes suivants :

1. La régulation en période électorale.
2. Le suivi des programmes (le monitoring).
3. Le numérique.
4. La diversité culturelle et linguistique.

La Conférence des Présidents adopte le projet de feuille de route, tout en demandant d'ajouter le thème du pluralisme politique dans les médias hors période électorale parmi les thèmes pouvant être traités en priorité au cours de la période 2010-2011.

La Présidence en exercice déclinera la feuille de route en un plan d'action.

### **2- Discussion du projet de règlement intérieur :**

La Conférence des Présidents adopte le projet de règlement intérieur tel qu'amendé en séance.

Afin de répondre aux remarques exprimées par le Président du Conseil national de la communication audiovisuelle de Côte d'Ivoire, il est en particulier demandé d'indiquer à l'article 18 du règlement intérieur que l'association du REFRAM n'engage que les membres le souhaitant explicitement.

### **3- Point sur la création de l'association du REFRAM :**

Sous réserve de la modification apportée à l'article 18 du règlement intérieur (cf. point 2), la Conférence des Présidents autorise le Président en exercice à utiliser l'association du REFRAM en tant que de besoin.

Il est rappelé que l'association n'est qu'un simple outil au service du Réseau destiné à favoriser les activités nécessaires aux missions qui lui sont fixées.

#### **4- Présentation du site Web du REFRAM :**

Un représentant du Secrétariat permanent présente le site Web du REFRAM conçu pour le Réseau par le Conseil supérieur de l'audiovisuel français.

Les membres sont invités à remplir la partie du site qui leur est réservée avant le 31 décembre 2009, pour une mise en ligne au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Un manuel d'utilisation est transmis à cet effet par le Secrétariat permanent.

#### **5- Examen des éventuelles nouvelles adhésions :**

La Conférence des Présidents approuve les demandes d'adhésion du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de l'Office fédéral de la communication suisse (OFCOM), du Conseil national de l'audiovisuel de Roumanie (CNA), du Conseil coordinateur de l'audiovisuel de Moldavie (CCA), du Conseil national de l'audiovisuel du Liban (CNA), du Conseil national de la communication de Guinée (CNC) et du Conseil supérieur de la communication du Niger (CSC).

Les délégations non représentées par le Président de l'institution concernée sont invités à formaliser leur adhésion par une lettre signée de celui-ci.

#### **6- Désignation de la prochaine vice-présidence :**

M. Marc Janssen, Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel de la Communauté française de Belgique, est désigné Vice-président du REFRAM.

#### **7- Prise de fonctions de la nouvelle présidence :**

Mme Béatrice Damiba, Présidente du Conseil supérieur de la communication du Burkina Faso, Présidente sortante du REFRAM remet la présidence du REFRAM au Vice-président sortant, M. Ahmed Ghazali.

M. Luc Adolphe Tiao et Mme Béatrice Damiba sont désignés par acclamation Présidents d'honneur du REFRAM.

**Fait à Marrakech, le  
17 novembre 2009  
Le Secrétariat permanent**